



G R O U P E  
COLLEGIA

CONSORTIUM DES SERVICES DE FORMATION CONTINUE  
CÉGEP DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES - CÉGEP DE MATANE  
CÉGEP DE RIVIÈRE-DU-LOUP  
[WWW.COLLEGIA.QC.CA](http://WWW.COLLEGIA.QC.CA)

---

**Démarche de reconnaissance des acquis  
pour l'obtention de**

***L'attestation d'études collégiales***

***Techniques de gestion des eaux***

***ERA.OB***

**Guide de candidature**

Automne 2013

## **PRÉSENTATION**

La démarche de reconnaissance des acquis proposée par le Groupe Collegia a pour but de permettre aux personnes intéressées d'obtenir l'Attestation d'études Collégiales en Techniques de gestion des eaux en s'appuyant principalement sur la reconnaissance des acquis extrascolaires.

Pour atteindre ce but, Groupe Collegia propose une démarche qui permettra aux personnes de :

- faire valider leurs acquis scolaires au regard du programme d'attestation d'études collégiales en Techniques de gestion des eaux;
- faire reconnaître leurs acquis extrascolaires au regard des compétences attendues d'un technicien en gestion des eaux;
- de recevoir la formation manquante, le cas échéant, selon une formule adaptée et personnalisée.

## **CARACTÉRISTIQUES DE LA DÉMARCHE**

Cette démarche constitue une autre façon de répondre aux standards et exigences attendus pour l'obtention de l'attestation d'études collégiales « Techniques de gestion des eaux ». Cette façon de concevoir la formation repose sur des principes reliés à la reconnaissance des acquis, à savoir que toute personne :

- est appelée à se former tout au long de sa vie, et ce, dans des milieux diversifiés ;
- doit avoir accès à de la formation permettant une qualification, sans détour coûteux et inutile, et ne devrait surtout pas avoir à refaire des apprentissages déjà réalisés;
- devrait pouvoir bénéficier d'un service de reconnaissance des acquis pour peu qu'elle puisse faire la démonstration de ses compétences dans une vision de formation qualifiante ;
- devrait pouvoir bénéficier d'une démarche de formation manquante, le cas échéant, et cela, dans un contexte accessible et réaliste ;
- devrait pouvoir accéder à une démarche de reconnaissance des acquis qui repose sur une collaboration constante entre les différents milieux de travail concernés et le milieu de formation.

En ce qui concerne plus spécifiquement l'évaluation à des fins de reconnaissance des acquis, il devient alors important :

- que cette évaluation porte sur les apprentissages réalisés et non sur l'expérience acquise (l'expérience, à elle seule, n'est pas garante de l'intégration des apprentissages) ;
- que la candidate ou le candidat ait un contexte favorable et adapté pour démontrer ses acquis extrascolaires ;
- que l'évaluation soit juste et équitable par rapport aux techniciens et aux techniciennes qui ont déjà fait des études pour l'obtention de ce titre d'emploi.

Au terme de l'évaluation et de la formation, les personnes auront démontré les compétences nécessaires pour assumer les responsabilités d'un technicien en gestion des eaux.

## **LES CANDIDATURES VISÉES**

Tout le personnel ayant une expérience significative dans le domaine de la gestion des eaux pourrait bénéficier de la démarche proposée. Les personnes intéressées doivent satisfaire aux conditions d'admission et démontrer, lors d'une entrevue, leur capacité à faire valoir leurs compétences en lien avec le programme.

## **LA DÉMARCHE PROPOSÉE**

- La démarche proposée se déroule en deux temps :
  - ✎ dans un **premier temps**, on procède à l'évaluation à des fins de reconnaissance des acquis de chaque candidate et candidat en fonction des compétences spécifiques définies dans le programme visé ;
  - ✎ dans un **deuxième temps**, on offre des modules de formation et/ou des stages adaptés aux besoins individuels diagnostiqués lors de l'évaluation.

## **ÉTAPES DE LA DÉMARCHE**

### **Étape I : Remise des documents à compléter par le candidat**

- distribution de formulaires à remplir par les personnes intéressées : *Demande d'admission, Dossier de candidature et Fiches descriptives.*

### **Étape II : Présentation du dossier de candidature rempli par le candidat (voir dépliant)**

### **Étape III : Procédure de sélection**

- entrevue de validation, des candidats par des évaluatrices ou des évaluateurs.
- confirmation d'acceptation ou non de la candidature.

### **Étape IV : Procédure d'inscription**

- signature du *Contrat de candidature* ;
- remise de l'analyse du dossier scolaire effectuée par le conseiller pédagogique en RAC responsable de la démarche ;
- paiement des frais reliés à la démarche.

### **Étape V : Démarche de validation et de reconnaissance des acquis extrascolaires**

Pour valider les compétences, Groupe Collegia propose différentes activités d'évaluation. Ces activités peuvent être des travaux pratiques, des questionnaires en présence d'une évaluatrice ou d'un évaluateur, le montage d'une vidéo, une observation directe dans votre milieu de travail et des entrevues, etc. Pour chaque compétence à démontrer, des activités différentes sont proposées.

## **ENCADREMENT DE LA DÉMARCHE**

- La démarche est supervisée par un conseiller en RAC de Groupe Collegia;
- tout au long de la démarche d'évaluation, une évaluatrice ou un ou évaluateur suit la personne et la conseille dans le déroulement de ses activités d'évaluation et évalue l'ensemble des productions orales ou écrites requises aux fins de reconnaissance de la compétence.

## **NOS ATTENTES PARTICULIÈRES QUANT AUX CANDIDATURES ÉVENTUELLES**

L'ensemble des acteurs impliqués dans la planification et l'organisation de cette démarche est très conscient que ce processus nécessite de la part des personnes qui s'y engagent :

- un effort assidu pour faire la démonstration de ses compétences ;
- une grande disponibilité pour répondre aux exigences de l'ensemble du processus de reconnaissance et de validation des acquis ainsi que de celles reliées à la formation.

**Pour information supplémentaire, communiquer avec :**

### **GROUPE COLLEGIA**

Madame Nadine Lepage  
80, rue Frontenac  
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1R1  
418 862-6903, poste 2309  
[nadlep@cegep-rdl.qc.ca](mailto:nadlep@cegep-rdl.qc.ca)